

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès-verbal - Mardi le 1^{er} mars 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE) LE 1^{ER} MARS 2022 À 19H15, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

SONT PRÉSENTS, SYLVAIN LA FRANCE, LYNNE LACHAPELLE, PAUL CHAMBERLAIN, CRAIG GABIE, DAMIEN LAFRENIÈRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER, PIERRE VAILLANCOURT

EST ABSENT MATTHEW ORLANDO (MOTIVÉE)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

2022-03-047

1.2 **SÉANCE TENUE À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020, se tenir à distance par tout moyen permettant aux membres du conseil de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix (ex. : par visioconférence ou par téléphone);

Considérant l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, lorsque la séance est tenue à distance, les municipalités doivent permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la séance. De plus, les municipalités devront publiciser la séance dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations (ex. : publication d'un enregistrement audio ou audiovisuel, retranscription intégrale des délibérations dans un document accessible au public, diffusion de la séance sur une plateforme numérique);

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain La France, appuyé par Craig Gabie et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par vidéoconférence,

QUE le public ne sera pas admis au cours de cette séance et qu'ils sont invités à poser leurs questions par courriel ou téléphone.

ADOPTÉE

1.3 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Séance tenue à huis clos
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2022
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.11 Autorisation de signature - Entente portant sur une contrepartie pour services municipaux - Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau

- 1.12 Autorisation de signature - Entente portant sur l'attribution des sommes versées au fonds de carrières et sablières - Municipalité de Lac-Sainte-Marie
- 1.13 Autorisation de signature – Règlement numéro 2021-038 décrétant un emprunt de 875 784,96 \$
- 1.14 Avis de motion - Règlement numéro 2022-042 « Code d'Éthique et de Déontologie des employées et employés municipaux de la Municipalité de Kazabazua
- 1.15 Augmentation du montant de l'ouverture de crédit
- 2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 2.1 Paiement de facture – SCBA air pack
- 3. TRANSPORT**
 - 3.1 Offre de service professionnels – stabilisation d'une pente de talus en bordure de la rivière Gatineau chemin Mulligan Ferry – dossier KAZ1601
 - 3.2 Appui des municipalités locales de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour appui - Demandes au ministère des Transports (MTQ) – Budgets spéciaux dédiés à la route 105 et à l'autoroute 5
 - 3.3 Octroi achat – Calcium
 - 3.4 Appui des municipalités locales – Étude pour la construction d'un 2^e pont – demande au ministre des Transports du Québec M. François Bonardel
- 4. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 4.1 Embauche suite à l'Offre d'emploi – Conducteur de camion lourd / journalier
 - 4.2 Vente aux enchères – Camion de déchet Sterling 2007
 - 4.3 Autorisation de dépôt pour la localisation- acquisition
- 5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 5.1 Appui des municipalités locales de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau - Projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux
 - 5.2 Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
 - 5.3 Demande de contribution financière – Suicide Détour
- 6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1 Prolongation du délai pour le projet réfection du chemin du Village-d'Alwin du programme d'aide à la voirie locale
 - 6.2 Appel de service par invitation – Service en urbanisme
 - 6.3 Officialisation d'un chemin auprès de la Toponymie du Québec
 - 6.4 Appui et contribution financière au projet phase 2 du Village des Aînés de la Vallée-de-la-Gatineau
- 7. LOISIRS ET CULTURE**
 - 7.1
- 8. VARIA**
 - 8.1
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2022-03-048
1.4

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

3.5 BALAYAGE DE RUES ET FAUCHAGE DE LA VÉGÉTATION

ADOPTÉE

2022-03-049
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-03-050
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois
De février 2022, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	26 173,40 \$
Remises provinciales	9 897,93 \$
Remises fédérales	3 417,07 \$
Remises du Régime de retraite	3 174,15 \$

ADOPTÉE

2022-03-051
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifier par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron;

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de février 2022
totalisant un montant de 13 298,31 \$.

ADOPTÉE

2022-03-052
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifier par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron;

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du
mois de février 2022 totalisant un montant de 58 446,28 \$ incluant les
prélèvements bancaires plus les factures de chauffage pour le garage en location
au montants total de 2 800,18 excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2022-03-053
1.90

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (170,64 \$)

2022-03-054
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (349,60 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Greffier-trésorier et directeur général

2022-03-055
1.11

**AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE PORTANT SUR UNE
CONTREPARTIE POUR SERVICES MUNICIPAUX - MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Kazabazua autorise la conclusion de l'«
Entente portant sur une contrepartie pour services municipaux pour le chemin
Brundtland » avec la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

et autorise le maire et le directeur général à signer cette entente, pour et au nom de la Municipalité de Kazabazua.

ADOPTÉE

2022-03-056
1.12

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE SUR L'ATTRIBUTION DES SOMMES VERSÉES AU FONDS DE CARRIÈRES ET SABLIERES - MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Kazabazua autorise la conclusion de l'« Entente portant sur l'attribution des sommes versées au fonds de carrières et sablières » avec la Municipalité de Lac-Sainte-Marie et autorise le maire et le directeur général à signer cette entente, pour et au nom de la Municipalité de Kazabazua.

ADOPTÉE

2022-03-057
1.13

AUTORISATION DE SIGNATURE – RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-038 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 875 784,96 \$

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Kazabazua autorise la conclusion du « Règlement numéro 2021-038 décrétant un emprunt de 875 784,96 \$ afin de financer la subvention du ministère du Transports Québec accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routière locales.» auprès de l'institution financière Fédération des caisses Desjardins du Québec pour le compte de la municipalité portant le # 815-30177-0040303-0 et autorise le maire et le directeur général à signer l'emprunt, pour et au nom de la Municipalité de Kazabazua.

ADOPTÉE

2022-03-058
1.14

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2022-042 « PORTANT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA »

Avis de motion est par la présente donné par Damien Lafrenière qu'un règlement portant le numéro 2022-042 « Code d'Éthique et de Déontologie des employées et employés municipaux de la Municipalité de Kazabazua », sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Le projet de règlement est présenté et déposé.

2022-03-059
1.15

AUGMENTATION DU MONTANT DE L'OUVERTURE DE CRÉDIT

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de faire une demande auprès de l'institution financière Fédération des caisses Desjardins du Québec pour le compte de la municipalité portant le # 815-30177-0040303-0 une augmentation du montant de l'ouverture de crédit de 350 000 \$ à 425 000 \$ et mandate le directeur général M. Pierre Vaillancourt et le maire M. Robert Bergeron de signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relevant de cette demande

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-03-060
2.1

PAIEMENT DE FACTURE – SCBA AIR PACK

IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil autorise le paiement des deux factures numéro SC20009383 au montant de 49 180,56 \$ incluant les taxes applicables et facture numéro SC20009384 au montant de 49 180,56 \$ taxes incluses à Boivin & Gauvin Inc

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2022-03-061
3.1

OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNELS – STABILISATION D’UNE PENTE DE TALUS EN BORDURE DE LA RIVIÈRE GATINEAU CHEMIN MULLIGAN FERRY – DOSSIER KAZ1601

CONSIDÉRANT que le conseil par sa résolution 2021-05-103 a accepté l’offre de service professionnel de WSP Canada inc. pour la stabilisation d’une pente de talus en bordure de la rivière Gatineau chemin Mulligan Ferry – dossier KAZ1601;

CONSIDÉRANT que des frais additionnels d’un montant forfaitaire de 2 500 \$ afin de répondre aux questions de la DI2 a une demande de régularisation de l’occupation du domaine hydrique de l’État auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l’État auprès du MELCC;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu;

QUE le conseil accepte les frais additionnels de 2 500 \$ proposé par la firme d’ingénierie WSP Canada inc. afin de répondre aux questions de la DI2 a une demande de régularisation de l’occupation du domaine hydrique de l’État auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l’État auprès du MELCC dans le projet stabilisation d’une pente de talus en bordure de la rivière Gatineau chemin Mulligan ferry – dossier KAZ1601.

ADOPTÉE

2022-03-062
3.2

APPUI DES MUNICIPALITÉS LOCALES DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU POUR APPUI - DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) – BUDGETS SPÉCIAUX DÉDIÉS À LA ROUTE 105 ET À L’AUTOROUTE 5

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Kazabazua appui les demandes au ministère des Transports (MTQ) – budgets spéciaux dédiés à la route 105 et à l’autoroute 5 tel qu’adopté par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau par sa résolution numéro 2022-R-AG071.

ADOPTÉE

2022-03-063
3.3

OCTROI ACHAT – CALCIUM

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l’achat de calcium de Sel Warwick selon le numéro de soumission 058342 daté du 1^{er} février 2022 pour 30 ballots de 1000 kg 83% à 87% au coût de 575 \$ chacun excluant les taxes applicables et incluant la livraison pour un total de 17 250 \$ excluant les taxes applicables, mandate l’administration générale pour passer la commande et signer tous les documents pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2022-03-064
3.4

APPUI DES MUNICIPALITÉS LOCALES – ÉTUDE POUR LA CONSTRUCTION D’UN 2^E PONT – DEMANDE AU MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC M. FRANÇOIS BONARDEL

ATTENDU qu’une résolution reçue de la Ville de Maniwaki portant résolution numéro 2022-02-021 et que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Kazabazua appui l'étude pour la construction d'un 2^e pont – demande au ministre des Transports du Québec M. François Bonardel tel qu'adopté par la Ville de Maniwaki par sa résolution numéro 2022-02-021.

ADOPTÉE

2022-03-065
3.5

BALAYAGE DE RUES ET FAUCHAGE DE LA VÉGÉTATION

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de publier un appel d'offre par invitation pour le balayage des rues et le fauchage de la végétation.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2022-03-066
4.1

EMBAUCHE SUITE A L'OFFRE D'EMPLOI – CONDUCTEUR DE CAMION LOURDS / JOURNALIER

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

QUE le conseil embauche M. Richard Spencer au poste de conducteur de camion lourd / journalier pour opérer un camion utilisé principalement pour la collecte des matières résiduelles, recyclage et composte, publié le 27 janvier 2022 aux conditions de travail stipulé au contrat **#CTRS01** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance et mandate le directeur général de signer le dit contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2022-03-067
4.2

VENTE AUX ENCHÈRES – CAMION DE DÉCHET STERLING 2007

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil mandate l'administration général de publier la vente aux enchères du camion a déchet sterling 2007 ainsi que la benne.

ADOPTÉE

2022-03-068
4.3

AUTORISATION DE DÉPÔT POUR LA LOCALISATION- ACQUISITION

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil autorise le paiement au montant de 48 000 \$ pour la location-acquisition du camion 2021 Camion ; Marque : FREIGHTLINER M2106 avec 2021 Benne A Ordure; Marque : EZ-PACK a Banque HSBC Canada.

ADOPTÉE

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2022-03-069
5.1

APPUI DES MUNICIPALITÉS LOCALES DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - PROJET PILOTE DE GOUVERNANCE LOCALE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du document 600.1 Projet pilote santé présenté au gouvernement du Québec et autres instances politiques en date de février 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de ce document;

IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Kazabazua appui le projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux tel qu'adopté par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau par sa résolution numéro 2022-R-AG071.

ADOPTÉE

2022-03-070
5.2

JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE;

Considérant que le 13 mars 2022 est la première *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*;

Considérant que le 13 mars 2020 – date de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Québec du fait de la menace grave à la santé de la population que constituait la pandémie de la COVID-19 – représente un moment clé de la prise de conscience par la société québécoise de l'importance de la santé mentale positive et de son soutien continu;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que par leurs initiatives diverses les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens**;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organismes membres, dont CAP Santé Outaouais dans notre région, lancent le 13 mars 2022 leur **Campagne de promotion de la santé mentale** sous le thème **CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE**;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et CAP Santé Outaouais offrent au cours de la Campagne de nombreux outils et des ateliers favorisant le renforcement de la santé mentale de la population du Québec et utilisables tout au long de l'année;

Considérant que dans le contexte de la pandémie, les individus, les organisations et les collectivités ont besoin, plus que jamais, de s'outiller pour favoriser la santé mentale;

En conséquence, il est proposé par Craig Gabie, **appuyé** par Paul Chamberlain et résolu

QUE le conseil municipal du 1^{er} mars 2022 de la municipalité de Kazabazua proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la Campagne de promotion de la santé mentale en Outaouais sous le thème **CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE** – www.capsante-outaouais.org.

ADOPTÉE

2022-03-071
5.3

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – SUICIDE DÉTOUR

IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

QUE le conseil autorise un don de 250 \$ pour une contribution financière à Suicide Détour qui est un organisme communautaire autonome à but non lucratif qui a pour mission d'intervenir au niveau de la prévention du suicide dans le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2022-03-072
6.1

PROLONGATION DU DÉLAI POUR LE PROJET RÉFECTION DU CHEMIN DU VILLAGE-D'AYLWIN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU que le ministre M. François Bonnardel en date du le 31 mars 2021 a confirmé et accorder à la municipalité une aide financière maximale de 656 839 \$ pour le projet Réfection du chemin du Village-d'Aylwin du programme d'aide à la voirie locale Volet Redressement des infrastructures routières locales, Dossier no : RIRL-2017-706 No SFP : 154207717 / No de fournisseur : 33119;

ATTENDU que la période commence à la date d'envoi de la lettre attestant l'approbation de la demande d'aide financière par le ministre;

ATTENDU que si une prolongation est nécessaire et justifiée, le bénéficiaire devra soumettre une demande officielle au ministre indiquant les motifs et le délai supplémentaire requis;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu;

QUE le conseil demande au ministre une prolongation d'un an pour terminer les travaux d'ingénierie relatif à la demande du certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques du Québec;

QUE le conseil mandate le directeur général de soumettre une demande officielle au ministre indiquant les motifs et le délai supplémentaire requis.

ADOPTÉE

2022-03-073
6.2

APPEL DE SERVICE PAR INVITATION – SERVICE EN URBANISME

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de publier un appel de service par invitation pour service d'urbanisme en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRCVG adopté le 17 novembre 2021.

ADOPTÉE

2022-03-074
6.3

OFFICIALISATION D'UN CHEMIN AUPRÈS DE LA TOPONYMIE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'emplacement du chemin à être nommée;

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

QUE le conseil autorise le nom du chemin sous le nom « Sérénité » et mandate la direction générale de procéder à l'officialisation de ce nom auprès de la Toponymie du Québec.

ADOPTÉE

2022-03-075
6.4

APPUI ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROJET PHASE 2 DU VILLAGE DES AINÉS DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU

Considérant que la phase 2 du projet de construction d'un bâtiment de 11 unité de Village des Aînés de la Vallée-de-la-Gatineau est à ses début;

Considérant que la Municipalité de Kazabazua exprime son intention de soutenir ce projet;

Considérant la nécessité de préciser la participation de la Municipalité de Kazabazua;

En conséquence, il est proposé par Sylvain La France, **appuyé** par Craig Gabie et résolu;

QUE la présente résolution soit conditionnelle a ce que Village de Aînés de la Vallée-de-la-Gatineau fournisse à la municipalité un cadre financier satisfaisant et que ledit projet aille effectivement de l'avant;

QUE la Municipalité de Kazabazua s'engage à :

Une contribution de 10 000 \$ par année pour une période de quatre (4) ans;

De paver le chemin Chamberlain devant le projet 1 déjà construit ainsi que l'embranchement

De maintenir a l'année ce dit chemin;

Et de fournir gratuitement les bacs nécessaires au projet 2.

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

8. VARIA

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20h15.

Président

Secrétaire



Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Greffier-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».